

SCHEMA DIRECTEUR DES ESPACES CYCLABLES



Commune de Châteauneuf en Thymerais
2, Rue Hubert Latham
28170 Châteauneuf en Thymerais

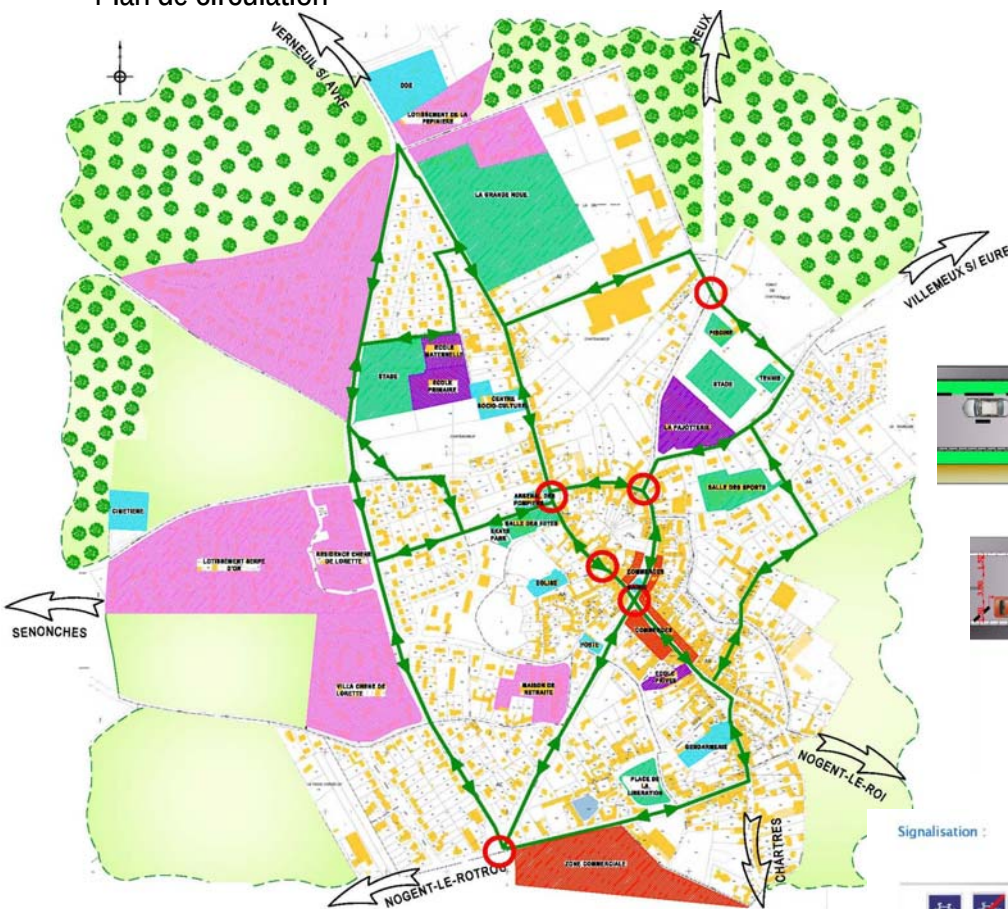


Mission : Elaboration du schéma directeur des espaces cyclables

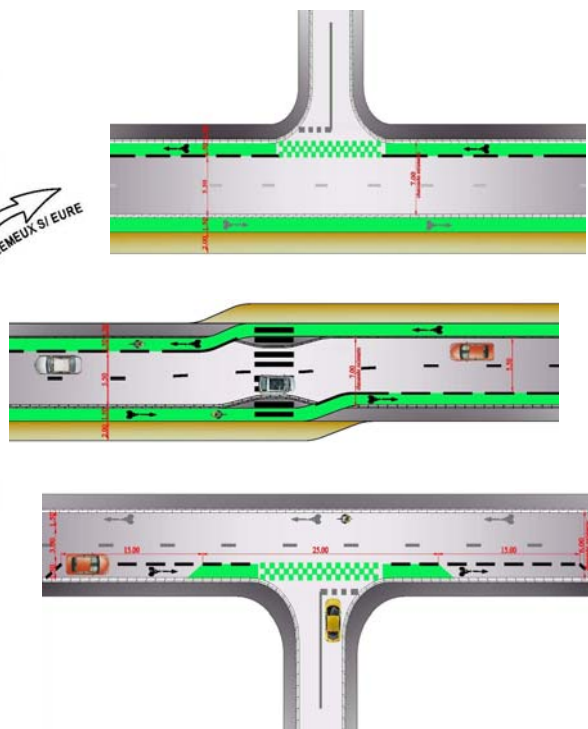
Etude de Faisabilité

- Etat des lieux et diagnostic
- Propositions d'aménagements
- Estimation financière

Plan de circulation



Principes d'aménagement

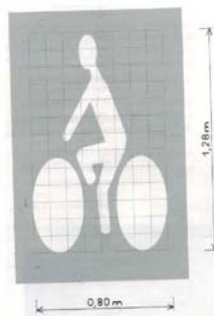


Signalisation :



Réglementation

Indication de début et de fin de piste ou de bande cyclable conseillée et réservée aux cycles.



L'orientation de la figurine est réglementée : la figurine regarde la chaussée et non le trottoir ou le trottoir.

Elle doit être blanche : l'entourer de vert la fait paraître plus petite, la rend plus glissante.

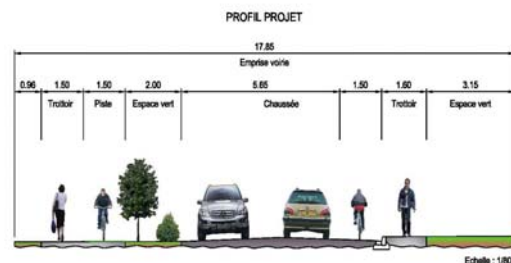
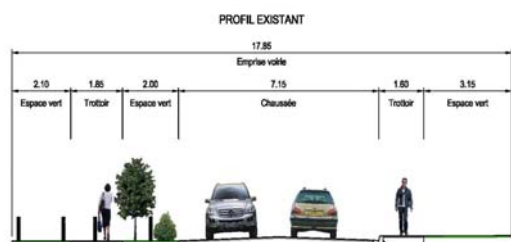


Utilisation de damier vert pour la signalisation des carrefours.



Séparateurs de voies pour le principe d'aménagement de la traversée piétonne. Ils permettent de sécuriser la piste cyclable en accentuant sa signalisation et en dissuadant sa traversée.

Profils en Travers Type



Echelle : 1/80